

QUELQUES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES ESSENTIELLES

La taille des articles soumis à la Revue d'histoire du XIXe siècle ne doit pas dépasser 50000 signes (articles Varia et dossiers), 40.000 pour les articles de la rubrique "Documents", et environ 5000 signes pour les rubriques « Lectures » et « XIXe siècle vu d'ailleurs ».

ABRÉVIATIONS

[1] Présence ou non d'un point final : une abréviation est suivie d'un point, sauf :

- les abréviations des unités de mesure, pour lesquelles le point n'est jamais utilisé (voir plus loin) ;
- celles construites en conservant la dernière lettre du mot : « bd » pour *boulevard*.

[2] Les points cardinaux s'abrègent par leur initiale en majuscule : « N », « S », « E », « O », « NE-SO ».

[3] Titres de personnes :

- les abréviations de *Madame*, *Mademoiselle*, *Monsieur* sont « Mme », « Mlle », « M. ». « ~~Mr~~ » pour *Monsieur* est un anglicisme, et « ~~Melle~~ » pour *Mademoiselle* une graphie fautive ;
- les abréviations de *Docteur*, *Professeur* et *Maître* sont « Dr », « Pr » et « Me » ;

[4] Unités de mesure :

- « h » pour *heure* : « 12 h 30 » (avec des espaces insécables) ;
- « min » et « s » pour *minute* et *seconde* comme unités de temps. Les signes « ' » et « '' » sont les abréviations de *minute* et *seconde* pour la longitude, la latitude et les angles ;
- « ko », « Mo » et « Go » pour *kilooctet*, *mégaoctet* et *gigaoctet* : « 3,2 Mo » ;
- « °C » pour *degré Celsius* : « 39,1 °C ».

[5] Les abréviations ne prennent pas la marque du pluriel sauf :

- les abréviations : « Mmes », « Mlles », « Drs », « Prs », « Mes », également « n^{os} » pour *numéros* ;
- celles du pluriel de certains titres honorifiques, construites par le doublement de la consonne, la plus courante étant celle de *Messieurs* : « MM. ».

ACCENTS

[6] Les capitales doivent être accentuées, sauf dans les sigles : « École nationale

d'administration » mais « ENA ».

ITALIQUE

[7] *L'italique* est utilisé :

- Pour les termes en langue étrangère, les titres d'ouvrages et de périodiques mentionnés dans le corps d'un texte, le nom propre d'un navire ou d'un véhicule terrestre ou aérien. Tous les termes en latin, même leur abréviation (par exemple *op. cit.* – *id.* – *ibid.*), sauf « etc. », « cf. » « art. cit. » « via » qui s'écrivent maintenant en romain.
- Les titres d'ouvrages, de revues, de journaux cités dans l'article seront composés en *italique*. Ils doivent commencer par une majuscule. Exemple : ~~Le petit parisien~~, *Revue historique*.

MAJUSCULES

[8] Consigne essentielle : tout écrire en minuscules sauf quand une majuscule est obligatoire, c'est-à-dire à la première lettre de chaque phrase, la première lettre des noms propres, et dans les sigles. Cette règle est également applicable aux titres de documents et de chapitres.

Si le titre d'ouvrage, de revue, de journal, etc. cité dans l'article est en anglais, tous les mots prennent une majuscule à l'exception des prépositions, des conjonctions et des articles définis ou indéfinis (sauf s'ils sont en début de titre). Exemple : *For Whom the Bell Tolls*, *The Washington Post*; *On the Waterfront*; *Pride and Prejudice*.

Les majuscules seront réservées pour les noms d'institution, et non pour les adjectifs.

Exemple : le Parti communiste français. Exception : la Première (ou Seconde) Guerre mondiale. En revanche, pour les noms d'institution en anglais, les noms et les adjectifs prennent une majuscule. Exemple : Scottish Nationalist Party (SNP).

[9] Dates :

- Pas de majuscules aux jours et aux mois : « La conférence aura lieu le mardi 28 mars 2016. » ;
- Une exception pour les mois dans les dates relatives un événement historique, quand l'année n'est pas mentionnée : « 14 Juillet, prise de la Bastille ».

[10] Lieux et langues : majuscules aux noms désignant des personnes, minuscules aux noms de langues et aux adjectifs : « Les jeunes Français parlent anglais avec les étudiants chinois mais peuvent parler français avec les Roumains présents à la conférence ».

Utilisation des traits d'union dans les noms de lieux : Issy-les-Moulineaux, Saint-

Laurent-d'Ozon, La Rochelle, Haute-Savoie, Le haut Beaujolais, monts du Lyonnais, mont Blanc, massif du Mont-Blanc.

Pour les lieux-dits : Les Essarts, aux Essarts

Et aussi : protestants, musulmans, juifs, catholiques..., en minuscule

[11] Noms d'organismes :

- Une majuscule à la première lettre et aux noms propres pour les développés de sigles : Université libre de Bruxelles (ULB).
- Les fonctions sont indiquées sans majuscules : maire, préfet, ministre, président, roi, archevêque.
- **Les organismes d'État uniques, les organismes internationaux** sont traités comme des noms propres = majuscule au nom ; si un adjectif précède le nom, majuscule également : Archives nationales, Conseil des ministres, Haute Cour de justice.

NOMBRES

[12] Le **séparateur** de millier est l'espace insécable, le séparateur de décimale est la virgule : « Le solde est de 3 586,12 euros ».

[13] **Adjectifs ordinaux** : *premier, première, deuxième, troisième*, etc. s'abrègent en « 1^{er} », « 1^{re} », « 2^e », « 3^e », etc. (et non « 2^{ème} », « 3^{ème} », etc.), *second* et *seconde* s'abrègent en « 2nd » et « 2^{nde} ».

[14] **Adverbes ordinaux** : *primo, secundo, tertio, quarto*, etc. s'abrègent en « 1^o », « 2^o », « 3^o », « 4^o », etc.

[15] Les **numéros des siècles** s'écrivent en chiffres romains et en petites capitales : « XXI^e siècle ».

PONCTUATION

Ponctuation et espaces : de manière générale, les auteurs ne doivent pas trop s'embêter avec les espaces de ponctuation. Avant la mise en page proprement dite, le maquettiste passe les textes dans le logiciel Prolexis qui corrigent les espaces fautifs automatiquement.

- à savoir espaces insécables devant : ! ? ; (qui deviennent des espaces fines en typographie)
- pas d'espaces avant ,

SIGLES

Les sigles s'écrivent en lettres capitales, mais l'usage actuel est d'écrire seulement

la 1^{re} lettre en capitale pour ceux qui peuvent se prononcer comme un mot (acronymes) et font plus de trois lettres :

« Unesco » ou « Unicef », mais « ONU » (trois lettres seulement), « CNRS » (doit s'épeler).

Dans tous les cas, la tendance actuelle est de ne pas utiliser de points après chaque lettre : « CNRS » et non « C.N.R.S. ».

CITATIONS

Les citations très courtes seront indiquées entre guillemets et composées dans le texte. Les citations d'une longueur supérieure à trois lignes seront composées en retrait, en caractères plus petits et sans guillemets. Les coupures dans une citation doivent être figurées par trois points entourés de crochets [...].

Les interventions de l'auteur de l'article dans une citation doivent être en italiques. Exemple : « ...la vie, *poursuit-il*, est dure ». Les abréviations doivent être évitées.

Les guillemets anglais restent tels quels dans les citations en notes de bas de page.

les citations de fonds d'archives : citer d'abord le fonds d'archives, puis le lieu de conservation, puis le dossier, et enfin la pièce exacte du dossier et la date.

exemple :

Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), F7 11503, lettre du ministère de l'Intérieur à la préfecture du Rhône, 7 juin 1827.

Abréviation :

L'abréviation usuelle doit suivre la première référence complète. Exemple :

« Archives nationales, F7 3487 » puis « AN, F7 3487 ».

NOTES ET RÉFÉRENCES

Les notes de bas de page doivent uniquement servir aux références de sources et de bibliographie. Il convient d'éviter au maximum d'utiliser les notes pour y faire des développements annexes. Toutes les informations nécessaires à la compréhension de l'article doivent donc se trouver dans le corps du texte.

Les appels de notes de bas de page doivent être placés avant les guillemets fermants :

Exemple : « L'Hôtel de Ville [...] est toujours plein à craquer d'une foule chaleureuse et vigilante¹ ».

a) Références

Pour un livre, les références doivent comprendre le titre complet de l'ouvrage, avec indication du lieu, puis de la maison d'édition et de la date de parution. Les prénoms des

auteurs seront écrits en toutes lettres.

Dans le titre des livres cités, le mot initial prend seul la majuscule si le titre ne commence pas par l'article défini. Exemple : *À la recherche du temps perdu*. Pour les sources en anglais, noms et adjectifs prennent une majuscule. Exemple : *In Search of Lost Time*.

En revanche, si le titre commence par l'article défini, il faut une majuscule à l'article et au substantif : *Les Misérables*.

Livre :

Michelle Perrot, *Jeunesse de la grève : France, 1871-1890*, Paris, **Le Seuil**, 1984.

Remarque :

Article : le titre de l'article sera composé en caractères romains et mis entre guillemets : le titre de la revue sera composé en italique ; il sera suivi de l'indication du mois et de l'année. Exemple :

Bernard Gordon, « Ouvrières et maladies professionnelles sous la Troisième République : la victoire des allumettiers français sur la nécrose phosphorée de la mâchoire », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1993, p. 77-93.

NB : pour les sources en anglais, il faudra utiliser des guillemets anglais.

Exemple :

Susan Satterfield, "Livy and the Pax Deum", *Classical Philology*, avril 2016, p. 170-190.

[la virgule reste ici après le guillemet fermant]

Ouvrage collectif :

Philippe Boutry, « Assurances et errances de la raison historienne », **in** Jacques Boutier et Dominique Julia (dir.), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement, 1995, p. 56-68.

Contribution tirée d'un ouvrage collectif :

Christophe Brun, « Configuration géographique "européenne" et dynamique d'innovation : sur l'hypothèse d'un engendrement mutuel depuis Strabon », **in** Vincent Jullien, Efthymios Nicolaidis, Michel Blay (dir.), *Europe et sciences modernes. Histoire d'un engendrement mutuel*, Berne, Peter Lang, 2012, p. 309-345, en particulier p. 318-321.

Henry David Thoreau, "Walking", **in** John D'Agata (ed.), *The Making of the American Essay*, Minneapolis, Graywolf Press, 2016, p. 177-178.

b) Abréviations à employer

« vol. » (volume), « t. » (tome), « p. » (page et pages), « et suiv. » (et suivantes).
Exemple : Philippe Vigier, *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et*

sociale, t. 2, Paris, PUF, 1963, p. 151 et suiv.

c) Répétitions de références

Abréviation :

L'abréviation usuelle doit suivre la première référence complète. Exemple :
« Archives Nationales, F7 3487 » puis « AN, F7 3487 ».

Ouvrages et références :

La seule indication valable est :

- Michelle Perrot, *Jeunesse de la grève : France, 1871-1890*, *op. cit.*, p. 100.
- Bernard Gordon, « Ouvrières et maladies professionnelles sous la Troisième République : la victoire des allumettiers français sur la nécrose phosphorée de la mâchoire », *art. cit.*

Ne pas répéter le titre de la revue

Dans les notes qui suivent, il faut employer : *ibid.*, p. 293.

Dans les notes qui suivent et qui répètent une source non imprimée, il faut employer : *Idem.*

ÉCRITURE INCLUSIVE

La revue accepte les articles rédigés selon les normes de l'écriture inclusive.

Ajout Gisèle – mai 2020 - mémo

dans texte

Citation

Guillemets / Place du point

Quand le guillemet ouvrant est suivi d'une majuscule, le point se met à l'**intérieur** du guillemet fermant : il dit que : « Les "enfants" du docteur L'Allour s'agenouillent sur leurs lits et récitent avec ferveur et en commun la prière¹. »

Quand le guillemet ouvrant est suivi d'une minuscule, le point se met à l'**extérieur** du guillemet fermant : il dit que « les "enfants" du docteur L'Allour s'agenouillent sur leurs lits et récitent avec ferveur et en commun la prière¹ ».

L'appel de note

colle au mot qui le précède : Dans le domaine de la médecine de guerre¹,

dans références bibliographiques

BnF nouvelle abréviation de la Bibliothèque nationale de France

(dir.) à utiliser pour le français et les autres langues sauf l'anglais :

Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.

et non **(ed.) ou (eds.) réservé à l'anglais**

op. cit.

Dans les titres d'ouvrages suivis d'**op. cit.**, on abrège le titre et ne met pas les points de suspension :

Frank Kühlich, *Die deutschen Soldaten*, *op. cit.*, p. 259 et suiv.

et non Frank Kühlich, *Die deutschen Soldaten...*, *op. cit.*, p. 259 et suiv.

art. cit.

Sudhir Hazareesingh, « La légende napoléonienne sous le Second Empire : les médaillés de Sainte-Hélène et la fête du 15 août », *art. cit.*, p. 543-566.

auteurs multiples

les auteurs multiples sont séparés par des virgules (suppression du mot *et* devant le dernier nom d'auteur) :

Anne-Emmanuelle Demartini, Dominique Kalifa (dir.), *Imaginaire et sensibilités au XIX^e siècle : études pour Alain Corbin*, Paris, Creaphis éditions, 2005, p. 263.

John Horne, Alan Kramer, *Deutsche Kriegsgreuel 1914. Die umstrittene Wahrheit*, Hambourg, Hamburger Edition, 2004, p. 228 et suiv.

François-Denis Carlin, Pierre-Henri de Gesne, Auguste Rey, *Journal et impressions du maire et du curé de Saint-Prix pendant la guerre, juillet 1870-février 1871, notes sur mon village*, Entrée du 19 août 1870, Paris, Éditions Honoré Champion, 1899, p. 20.

Stig Förster, Jörg Nagler (eds.), *On the Road to Total War: The American Civil War and the German Wars of Unification, 1861-1871*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 1-25.

répétition d'auteur *id.*

Henri Martin, « Préface », in *id.*, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, vol. 1, Paris, Furne, 1855, p. X-XI.

avec autre édition

Pierre Boissier, *De Solférino à Tsoushima. Histoire du Comité international de la Croix-Rouge*, vol. 1, Genève, Institut Henry Dunant, 1978 [2^e éd.], p. 152-165

vol. t. ou série

le vol. ou le t. suit le titre de la revue ou du livre, avec chiffres arabes

dans livre

Jules Michelet, *Journal*, t. 3, Paris, Gallimard, 1976, p. 515.

Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir), *Histoire du corps*, vol. 2 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 29.

dans revue

Jacques Rougerie, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 21, 1966/1, p. 178-193.

H. Wasserfuhr, « Les wagons-ambulances. Quatre mois dans un train sanitaire », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 2^e série, t. 37, 1872, p. 284.

Ibid., 2^e série, 42^e fasc., Paris, Firmin-Didot et C^{ie}, 1897, p. 320, p. 331.

Christine G. Krüger, “German Suffering in the Franco-German War” *German History*, vol. 29, 2011/3, p. 404-422, spécialement p. 415.

les collections

Jacques Droz, *Les Causes de la Première Guerre mondiale. Essai d'historiographie*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1973.

pages multiples

Georges Morache, « Service de santé militaire », *Encyclopédie des sciences médicales*, 2^e série, t. 8, 1874, p. 145-146, p. 170-171.

avec lien internet

Jürgen Osterhammel, « Colonialisme », « Empires coloniaux », *Labyrinthe*, n° 35, 2010/2, p. 57-68, en ligne [<https://doi.org/10.4000/labyrinthe.4083>] (consulté en avril 2020).

thèse

Bénédicte Grailles, « De la défaite à l'Union sacrée ou les chemins du consentement : hommages publics et commémorations de 1870 à 1914 : l'exemple du Nord de la France », Thèse d'histoire, Université Lille 3, sous la direction d'Annette Becker, 2000.

chiffres en capitales

III^e République
Louis XVI

références bibliographiques en anglais

utilisation des guillemets anglais dans les références en anglais

Roger Cooter, “Medicine in War”, in Deborah Brunton (ed.),

utilisation des guillemets français (« xxx ») pour les autres langues

(ed.) ou (eds.)

et non (dir.) réservé aux autres langues

Deborah Brunton (ed.), *Medicine Transformed: Health, Disease and Society in Europe, 1800-1930*, Manchester, The Open University, 2004.

les doubles points dans les titres en anglais

les doubles points : collent au terme précédent

Ulrich Keller, *The Ultimate Spectacle: A Visual History of the Crimean War*, Amsterdam, Gordon and Breach, 2001 ;

art. cit.

même dans une référence en anglais : John Duncan Derrett, “The Administration of Hindu Law”, art. cit., p. 10-52.